

Titre du rapport : Relevé de conclusions du 2 juillet 2018

Rapporteur (s) : Président UBFC	Point N°1
Séance du Conseil des membres	3 septembre 2018

Pour avis conforme	<input type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour approbation	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>

Rapport :

Membres présents ou représentés :

Messieurs Alain BONNIN, Président de l'uB ; Jacques BAHY, Président de l'UFC ; Bernard CRETIN, Directeur de l'ENSMM ; François ROCHE-BRUYN, Directeur général d'AgroSup Dijon ; Stéphane BOURCIEU, Directeur général de BSB ; Michel JAUZEIN, directeur du Campus de Cluny ENSAM.

COMUE :

Monsieur Nicolas CHAILLET, Président d'UBFC.

Invités :

Madame Catherine BAUMONT, Président du CAC UBFC.

Excusé :

Monsieur Ghislain Montavon, Directeur de l'UTBM.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu du conseil des membres du 4 juin 2018
2. Suites réunion Ministre 27 avril 2018
3. Pôles thématiques UBFC – nomination responsables
4. Participation au GIP Fun MOOC
5. Dates des Conseils des membres 2018-2019
6. Informations
7. Questions diverses

Nicolas Chaillet rappelle d'abord que :

- le comité de labellisation du MESRI a pris la décision de labelliser le Datacenter Bourgogne Franche-Comté Datacenter UBFC situé à Dijon,
- le 3 juillet prochain se tiendra au CNRS une réunion avec Antoine Petit, PDG du CNRS, et les établissements membres concernés, sur la question des tutelles des UMR CNRS.

1. Approbation du compte-rendu du conseil des membres du 4 juin 2018

- Point 6. Comités Schéma directeur de la vie étudiante : remplacer la phrase « L'ENSAM sera présente aux comités de Chalons et de Cluny. » par « L'ENSAM, en plus d'être dans le Comité de Site de Cluny, sera présente dans les comités de site de Chalon-sur-Saône et de Mâcon ».

Approbation sous réserve de ces modifications, à l'unanimité moins une abstention.

2. Suites réunion Ministre 27 avril 2018

- **Séminaires dédiés à la structuration** : les différentes propositions de créneaux hors dates de Conseil des membres n'ont pas permis de converger vers des dates communes.

Une première date est retenue : le 3 septembre 2018, la séance du conseil des membres se tiendra de 14h30 à 16h et sera suivie d'un séminaire sur la structuration.

Pour un autre séminaire, Nicolas Chaillet va renvoyer un doodle pour trouver d'autres dates durant l'automne.

- Fonctionnement de la COMUE

Nicolas Chaillet rappelle que lors du CA d'UBFC du 17 mai 2018, l'élaboration d'un document dressant le bilan des moyens mis en œuvre dans les établissements pour assurer les missions d'UBFC a été demandé par le CA et Madame Frédérique Alexandre-Bailly, Rectrice de l'académie de Dijon.

Un document préparé par les DGS des établissements membres a été produit. Lors de la séance du CA d'UBFC du 28 juin 2018, le CA a regretté n'avoir pas eu connaissance de ce document et a demandé à en être destinataire. Il a été transmis par la secrétaire générale de l'ENSMM à la Rectrice de l'académie de Dijon le 29 juin 2018.

Bernard Cretin indique que suite au CA, Sabine Courbet est arrêtée pour 15 jours.

Il s'agit d'un document préparatoire qui a permis de dresser un état des lieux, établissement par établissement et qui n'a pas fait l'objet d'un regard croisé entre les établissements. Tous les établissements ne sont pas au même stade de finalisation. UBFC n'a pas été associé et n'a pas eu le document transmis.

Il convient pour répondre à la demande que le travail se poursuive. Il faut ainsi que ce document soit partagé avec André Pierre, nouveau DGS d'UBFC. Une première réunion des DGS-SG aura lieu le 11 juillet. Elle permettra de commencer les échanges, notamment sur la question des mises à disposition.

François Roche-Bruyn précise également qu'il convient d'ici fin juillet-août, de préparer, d'un point de vue méthodologique le travail pour répondre à la Ministre. Quelques membres du Conseil des membres vont rédiger un premier document qui circulera d'ici la troisième semaine de juillet.

3. Pôles thématiques UBFC – nomination responsables

Pôle SFAT - Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie

Jean Cyrille HIERSO, Prof., ICMUB, Université de Bourgogne

Rappel : le co-responsable au titre de l'axe 1 ISITE BFC est Michael GAUTHIER, DR CNRS, FEMTO-ST, UFC (animateur axe 1 ISITE-BFC)

Pôle SV2TEA - Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments

Afin d'assurer la cohésion et le bon fonctionnement du pôle sur ses territoires et ses disciplines, au vu des enjeux pour le projet d'EUR et ISITE-BFC, la proposition retenue par le CM est la suivante :

Eve AFONSO, MCF HDR, Chrono-environnement, Université de Franche-Comté

Daniel WIPF, Pr., Agroécologie, Université de Bourgogne

Rappel : le co-responsable au titre de l'axe 2 ISITE-BFC est : Bertrand SCHMITT, DR INRA, CESAER, AgroSup Dijon (animateur axe 2 ISITE-BFC)

Pôle SCS - Santé, Cognition, Sport

Xavier BERTRAND, PU-PH, UFC, UFR SMP, CHRU Besançon

Rappel : les co-responsables au titre de l'axe 3 ISITE-BFC sont les suivants : Olivier MICHEAU (INSERM Dijon) et David MASSON (CHU Dijon, UMR INSERM Dijon)

Pôle LLC - Lettres, Langues et Communication

Sylvie CRINQUAND, Pr., TIL, Université de Bourgogne

Un nouvel appel à candidatures pour désignation du second co-responsable et validation par le CM

Pôle DGEP - Droit, Gestion, Economie, Politique

Karen FIORENTINO, Pr., CREDESPO, Université de Bourgogne

François MARECHAL, MCF HDR, CRESE, Université de Franche-Comté

Pôle SHS - Sciences de l'Homme et de la Société

Benjamin GOLDLUST, Pr., ISTA, Université de Franche-Comté

Christelle VIODE BENONY, MCF HDR, Psy-Drepi, Université de Bourgogne

PIM Polytechnicum

Mise en conformité avec les autres pôles et dans le respect de l'accord de consortium :

Animateur du Polytechnicum : Bernard Cretin, Directeur ENSMM

Co-animateur Polytechnicum : Luis le Moine, Directeur ISAT, Université de Bourgogne

Le Conseil des membres valide ses propositions à l'unanimité.

A noter : il convient de bien coordonner les agendas des pôles thématiques et des axes ISITE-BFC.

4. Participation au GIP Fun MOOC

Concernant l'adhésion d'UBFC au GIP Fun MOOC, il est proposé de passer pour 2019 de l'adhésion de niveau 2 à l'adhésion de niveau 1, correspondant à 5 k€/an pour 4 sessions par an, dont 2 nouveaux MOOC au maximum, sans double affichage.

Le Conseil des membres valide ses propositions à l'unanimité.

Le Conseil des membres souhaite qu'une stratégie MOOC soit définie, à travers une mission à confier à un groupe, soit au sein du Pôle fonctionnel des VP Formation, soit un groupe de deux personnes, avec pour feuille de route d'identifier la plate-forme la plus appropriée, de faire des propositions pour développer les MOOC et/ou les SPOOC en lien avec la stratégie de formation et l'attractivité et le rayonnement d'UBFC.

5. Dates des Conseils des membres 2018-2019

Le calendrier proposé pour 2018-2019 est :

- lundi 3 septembre 2018 à 14h30
- lundi 1^{er} octobre 2018 à 14h30
- lundi 5 novembre 2018 à 14h30
- lundi 3 décembre 2018 à 14h30
- lundi 7 janvier 2019 à 14h30
- lundi 4 février 2019 à 14h30
- lundi 4 mars 2019 à 14h30
- lundi 1^{er} avril 2019 à 14h30
- lundi 6 mai 2019 à 14h30
- lundi 3 juin 2019 à 14h30
- lundi 1^{er} juillet 2019 à 14h30

Alain Bonnin indique qu'il se fera représenter lors de la séance du 1^{er} octobre.

Le Conseil des membres valide ces dates.

6. Informations

Pas d'autres informations que celles communiquées en début de séance.

7. Questions diverses

Alain Bonnin insiste sur le nécessaire phasage du Conseil des membres et du Conseil d'administration. Il faut par ailleurs que les documents arrivent au moins une semaine à l'avance.

François Roche-Bruyn pose la question du remplacement de Sophie Aupet. Le processus est bien lancé. La fiche de poste sera proposée à Alain Dereux, qui y contribuera.

Nicolas Chaillet indique que, concernant la gestion de l'appel à projets n°3 d'ISITE-BFC, une plateforme numérique a été développée via une convention avec l'équipe CNERTA-web de la DSI d'AgroSup Dijon.

Nicolas Chaillet rappelle qu'il faudra faire valider les tarifs VAE doctorants dans les instances des établissements concernés.